

Commune de Servion

Municipalité

Préavis n° 03-2022

2^{ème} partie

**Rapport de gestion
de l'année 2021**

Servion, le 6 mai 2022

Les bureaux communaux

Servion - Le Vieux Collège



Ce bâtiment appelé « Le Vieux Collège » accueille l'administration générale (secrétariat communal - bourse - contrôle des habitants -salle et bureaux de la Municipalité) ainsi que trois logements.

Les Cullayes - L'ancien Collège



L'ancien Collège de Les Cullayes accueille le bureau technique communal, le Café socio-culturel « La Place du Village » ainsi que deux logements.

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les Communes (LC) et à l'article 94 du Règlement du Conseil communal de Servion, la Municipalité vous soumet le rapport de gestion de l'année 2021.

Cette année aura été à nouveau marquée par la pandémie de Covid-19 et ses variants. L'organisation du travail des autorités et du personnel communal a été perturbée tout au long de l'année et modifiée afin qu'elle soit compatible avec les différentes restrictions fédérales et cantonales.

Mais 2021, marque aussi la fin de la législature 2016 – 2021 et le départ annoncés de deux Municipaux au 30 juin 2021, à savoir MM. René Padrun et Denys Kaba, qui ont été dûment remerciés au Conseil communal du 12 octobre 2021. MM. Olivier Auberson et Jérôme Oberson, brillamment élus courant mai 2021, ont débuté leur mandat le 1^{er} juillet 2021 en remplacement des Municipaux sortants.

Les nouvelles autorités communales ont été assermentées par Monsieur Daniel Flotron, Préfet du District de Lavaux-Oron, le jeudi 3 juin 2021 à 20 heures à la salle du Forum à Savigny.

En 2021, la Municipalité a soumis onze préavis à l'approbation du Conseil communal et elle a tenu 45 séances de Municipalité. Quant au nombre d'objets traités, il diffère selon les séances. Pour exemple, 94 points ont été portés à l'ordre du jour de la séance de Municipalité du lundi 12 juillet 2021 contre seulement 29 à celui de la séance du 22 novembre 2021. La moyenne se situe en règle générale entre 50 et 60 points différents traités par séance.

Comme à l'accoutumée, les membres de la Municipalité ont, durant toute l'année 2021, représenté la Commune de Servion dans le cadre de diverses séances de travail ou lors de manifestations qui ont eu lieu dans le District et en dehors de celui-ci. Cette démarche reflète une volonté de participer activement dans les affaires régionales et de pouvoir faire entendre la position de notre Commune. C'est également une obligation face à la mise en place de structures régionales et de collaborations intercommunales.



1. Administration générale

1.1. Autorités – Administration générale

Pour l'année 2021, la répartition des dicastères s'est présentée de la manière suivante :

Législature 2016-2021 (de janvier à juin 2021)		
Dicastères	Responsables	Remplaçants
Administration générale - Finances Police - Mobilité - Informatique Affaires juridiques	Cédric Matthey <i>Syndic</i>	René Padrun <i>Vice-Syndic</i>
Forêts - STEP et collecteurs Défense incendie - Protection civile Service des eaux	René Padrun <i>Vice-Syndic</i>	Yves Boand
Cultes Domaines et bâtiments Déchetterie	Monique Ries	Denys Kaba
Instruction publique Affaires sociales Routes – Eclairage public	Yves Boand	Monique Ries
Aménagement du territoire Police des constructions Télé-réseau	Denys Kaba	Cédric Matthey <i>Syndic</i>



Législature 2021-2026 (de juillet à décembre 2021)		
Dicastères	Responsables	Remplaçants
Administration générale - Finances Police - Mobilité - RH Affaires juridiques	Cédric Matthey <i>Syndic</i>	Monique Ries <i>Vice-Syndique</i>
Cultes Domaines et bâtiments Déchetterie	Monique Ries <i>Vice-Syndique</i>	Jérôme Oberson
Instruction publique Affaires sociales Routes - Eclairage public	Yves Boand	Olivier Auberson
Forêts - STEP et collecteurs Protection civile - Service des eaux Télé-réseau	Olivier Auberson	Yves Boand
Aménagement du territoire Police des constructions Défense incendie	Jérôme Oberson	Cédric Matthey <i>Syndic</i>



1.2. Personnel communal

2021 et plus particulièrement le 30 novembre a été une date marquante pour la Municipalité puisqu'elle « perdait », après 33 années de bons et loyaux services, sa secrétaire communale qui a dû, pour une question d'âge, quitter sa fonction de greffe municipale.

Durant toutes ces années, Mme Claudine Burri-Monney a connu quatre Syndics et un nombre incalculable de Municipaux. Elle a su, étant perfectionniste, précise, un « chouilla » tatillonne et avec un souci permanent du travail bien fait, offrir les meilleurs services possible à la population.

Qu'elle en soit ici et après l'avoir été à la dernière séance du Conseil communal de l'année, tenue le 10 décembre 2021 au Forum à Savigny, encore une fois sincèrement remerciée et félicitée.

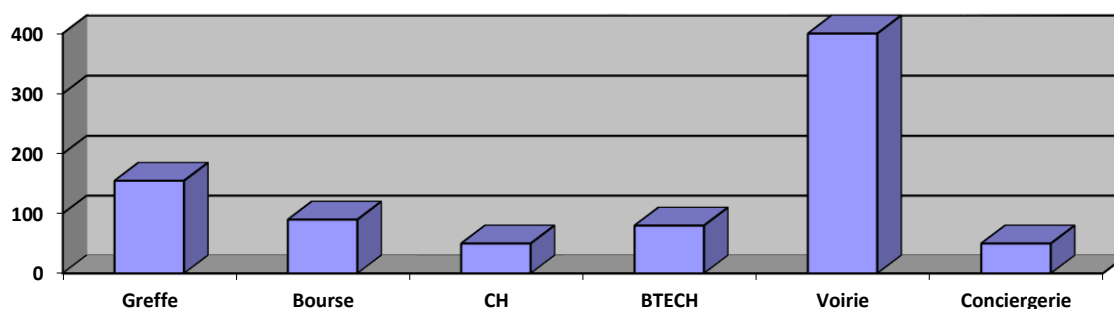
Qui dit départ, annonce presque forcément une arrivée et votre serviteur n'a qu'à bien se tenir, vu l'ampleur de la tâche qui l'attend. Eh oui, on ne remplace pas Mme Claudine Burri-Monney comme ça !

Il a pu, avec plaisir et remerciements à la Municipalité, profiter des précieux conseils qui lui ont été prodigués par cette secrétaire expérimentée, puisque c'est le 1^{er} juin 2021 qu'il a débuté sa nouvelle activité.

Effectif du personnel communal en 2021			
Services	Noms	Fonctions	Taux en %
Administration	Claudine Burri-Monney	Jusqu'au 30.06.2021 Secrétaire municipale du 01.07.2021 au 30.11.2021 Secrétaire municipale adjointe	100%
	Laure Oberson	Adjointe	55%
	Christophe Chaillet	Dès le 01.06.2021 Secrétaire municipal adjoint dès le 01.07.2021 Secrétaire municipal	100%
Bourse	Patricia Dutoit	Boursière	40%
	Céline Matthey Montelone	Collaboratrice	50%
Service de la population	Dufey Anne-May	Préposée	50%
Bureau technique	Eléonore Grandjean Marie	Responsable	80%
Voirie	Carlos Alves	Responsable des bâtiments et des déchetteries	100%
	Raphaël Chapuis	Responsable de l'assainissement Surveillant STEP	100%
	Jérôme Padrun	Responsable espaces verts	100%
	Fabrice Ramoni	Responsable réseau routier	100%
Conciergerie	Ferreira Cécilia	Concierge	50%

Répartition du personnel par service et par secteur en équivalent plein temps (EPT) au 31 décembre 2021 :

- 1.55 EPT pour administration générale
- 0.90 EPT pour la bourse communale
- 0.50 EPT pour le service de la population (CH)
- 0.80 EPT pour le bureau technique (BTECH)
- 4.00 EPT pour le service de la voirie
- 0.50 EPT pour le service de conciergerie



Formation du personnel

Le développement du personnel et la formation continue étant des éléments indispensables au bon fonctionnement des différents services communaux, la Municipalité y a toujours apporté une attention particulière et quasiment tous les services ont suivis des cours en 2021.



1.3. Conseil communal

Lors des séances du Conseil communal de 2021, la Municipalité a présenté 11 préavis qui ont traité des objets suivants :

- **Préavis n° 01/2021** : Demande d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire de Fr. 47'358.40 destinés à couvrir le dépassement du crédit accordé pour les travaux de réfection des façades des bâtiments communaux ECA n° 416 et 377.
- **Préavis n° 02/2021** : Barème de rémunération de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021-2026.
- **Préavis n° 03/2021** : Comptes et rapport de gestion de l'année 2020.
- **Préavis n° 04/2021** : Demande d'autorisation générale pour la reconduction des emprunts arrivant à échéance pour la législature 2021-2026.
- **Préavis n° 05/2021** : L'octroi des autorisations générales pour la législature 2021-2026.
- **Préavis n° 06/2021** : Arrêté d'imposition pour l'année 2021.
- **Préavis n° 07/2021** : Demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 70'000.00 en vue de financer divers travaux de réfection et de transformation dans le bâtiment communal situé au Ch. des Moures 2 aux Cullayes, soit :
 - rénovation au 1er étage, de la cuisine et du corridor l'appartement de 4 pièces,
 - rénovation au rez-de-chaussée, du sol et des murs de l'entrée, des WC ainsi que de la cage d'escalier amenant au 1er étage,
 - réfection des molasses du bâtiment.
- **Préavis n° 08/2021** : Demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 100'000.00 en vue de financer les travaux de reconstruction du collecteur EC situé au bas du Chemin des Planches à Servion.
- **Préavis n° 09/2021** : Demande d'octroi d'un crédit d'étude extrabudgétaire avec autorisation d'emprunter Fr. 72'000.00 en vue de financer :
 - Les frais d'étude de la réfection de la Route de Mollie-Margot et de la Route du Signal à Les Cullayes (RC 638 en traversée de localité).
- **Préavis n° 10/2021** : La fixation du plafond en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2021 – 2026.
- **Préavis n° 11/2021** : Budget pour l'année 2022.

Ces préavis ont fait l'objet de rapports circonstanciés par les Commissions compétentes et ont tous été acceptés par le Conseil communal.

1.4. Intérêts généraux

Fêtes et manifestations villageoises

La pandémie de Covid-19 a contraint la Municipalité à annuler ou à reporter quasiment toutes les manifestations prévues en 2021.

Cependant et sur la fin de l'année, la Municipalité a pu organiser la journée des seniors et c'est au théâtre Barnabé, qu'une bonne centaine de personnes a pu assister à la répétition générale de la comédie musicale « Hollywood » qui a connu un vif succès par la suite, puisque plus de 18'000 spectateurs sont venus assister à ce magnifique spectacle.



Nous relevons également et avec plaisir l'organisation des Fenêtres de l'Avent, au mois de décembre, qui ont rencontré un vif succès puisque ce n'est pas moins de 12 soirées qui ont été organisées. D'autre part, la Municipalité a pu renouer, le samedi 11 décembre, avec le traditionnel marché de Noël, la vente des sapins et pour les petits et grands, la visite tant attendue du Père Noël, accompagné de ses ânes, ses elfes et une petite attention pour les enfants.



Heureux anniversaire aux jubilaires qui ont fêté leur 90^{ème} anniversaire

En 2021, trois habitant.es nonagénaires ont pu fêter leur anniversaire mais une seule a pu recevoir une délégation municipale venue lui apporter les vœux des autorités accompagnés d'une attention destinée à marquer cet événement important.



1.5. Elections et votations

Durant l'année 2021, les citoyennes et les citoyens de notre Commune ont été appelés aux urnes à trois reprises pour des votations fédérales (13 juin, 26 septembre et 28 novembre) et une fois pour élire ses autorités communales le 7 mars.

A cet effet, une liste d'entente de 8 candidats, dont 3 sortants qui ont

été réélus le dimanche 7 mars 2021, a été présentée à la population de Servion et de Les Cullayes.



1.6. Référendums – initiatives – attestation de la qualité des électeurs

Les Communes ont pour mission d'attester la qualité d'électrice/électeur de l'ensemble des signataires des initiatives et des référendums. A Servion, cette tâche incombe au service de la population.

En 2021, sur 143 signatures à identifier et à attester, seules 132 répondaient aux exigences et aux critères requis. Les signatures non prises en compte concernaient essentiellement des doublons ou des signatures de personnes qui n'avaient pas le droit de vote dans notre Commune (personnes mineures ou de nationalité étrangère notamment).

1.7. Naturalisations

L'obtention de la naturalisation suisse est régie par la nouvelle loi en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.



L'enregistrement des demandes se fait auprès du Canton qui transmet ensuite les dossiers aux Communes pour la suite de la procédure. Ces dernières reçoivent les candidat(e)s pour l'établissement du rapport technique, le test des connaissances (*s'il est requis*) et pour une audition par la Municipalité qui statue sur l'octroi ou le refus de la bourgeoisie de la Commune.

En 2021, la Municipalité a traité 6 demandes (8 en 2020 et 2019 et 7 et 2018). Toutes ont reçu un préavis favorable de la Municipalité.

Le Service communal de la population a quant à lui reçu 16 avis de naturalisation dont 4 facilités par mariage (4 en 2020).

1.8. Visite préfectorale

Une fois par année, la Préfecture « visite » les Communes du District et procède à un contrôle de sa gestion ainsi que des différents registres tenus. Il s'agit d'un jour important tant pour la Municipalité que pour le personnel communal puisque son travail est évalué par un représentant du Conseil d'Etat vaudois.

En 2021, Monsieur Daniel Flotron, Préfet, est venu à Servion le lundi 1^{er} novembre. Il a été reçu par la Municipalité, la Présidente et Secrétaire du Conseil communal ainsi que par les différents.es chefs.fes des services administratifs.

Nous avons plaisir à relever que la gestion de notre Commune a rencontré sa totale approbation et la Municipalité en profite ici pour remercier l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et la qualité du travail fourni.

1.9. Un nouveau règlement communal adopté en 2021

Aucun règlement n'a été adopté ou mis en vigueur en 2021.

1.10. Archives communales

Il était mentionné dans le rapport de gestion de l'année précédente, et grâce à l'aide apportée par une tierce personne, je cite :

« Le but étant qu'au départ à la retraite de la secrétaire municipale tout soit à jour ».

Force est de constater qu'au 30 novembre 2021, grâce au remarquable travail accompli par Mme Burri-Monney, l'ensemble des documents de la législature 2016-2021 de la Commune est archivé avec celles, avant la fusion, du Conseil général de Les Cullayes et du Conseil communal de Servion.



1.11. Informations à la population – site communal

En 2021, cinq « tous-ménages » d'informations générales et diverses ont été adressés aux habitants des deux villages. Ces tous-ménages sont à chaque fois insérés sur le site communal www.servion.ch que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Pour rappel, la brochure contenant des informations pratiques, intitulée elle aussi « *Info-Servion* », est remise à chaque nouvel.le arrivant.e, est régulièrement mise à jour. Elle est consultable sur le site communal et une version papier est à disposition au greffe municipal.

1.12. Transports

Service de la Mobilité

Comme annoncé dans ce rapport l'année dernière, c'est en 2021, le 12 décembre plus exactement, que les lignes 62 et 65 TL ont été reprises par CarPostal avec des cadences supérieures aux heures des pendulaires.

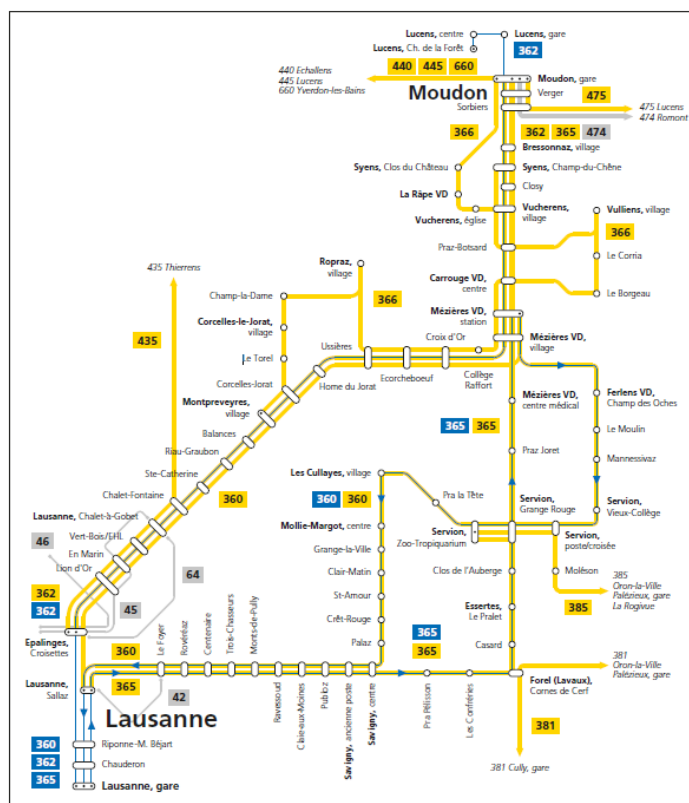
Dès lors, la réorganisation de l'offre de bus dans le secteur Jorat est :



- **Exploitation des lignes TL 62 et 65 reprise par CarPostal**
- **Exploitation en régie depuis le dépôt de Moudon**
- **Optimisation du réseau de bus régional du Jorat**
 - Amélioration des fréquences
 - Optimisation de l'exploitation du secteur
- **Renumérotation des lignes du secteur**
 - 10.062 => 10.362
 - 10.065 => 10.365
 - 10.075 => 10.360
 - 10.383 => 10.366
- **Restructuration des lignes du secteur**
 - 10.062 : Epalinges – Moudon
=> **10.362 : Epalinges – Moudon**
 - 10.065 : Lausanne – Forel – Mézières
=> **10.365 : Lausanne – Forel – Mézières – Moudon**
 - 10.075 : Lausanne – Les Cullayes – Mézières
=> **10.360 : Lausanne – Les Cullayes – Mézières – Epalinges**



Le Jorat



Valable dès le 12 décembre 2021

CarPostal	CarPostal, courses nocturnes	Bus, autres transporteurs	
Terminus			
CarPostal			
360	Epalinges Crossettes – Montpreveyres – Mézières VD – Ferrières – Servion – Lausanne Saliz	360	Mézières VD – Servion – Les Cullayes – Savigny – Lausanne Saliz – Lausanne, gare (retour)
362	Moudon – Mézières VD – Epalinges Crossettes	362	Lausanne, gare – Epalinges Crossettes – Montpreveyres – Mézières VD – Moudon – Lucens (aller-retour)
365	Moudon – Mézières VD – Forel (à laux) – Savigny – Lausanne Saliz	365	Lausanne, gare – Lausanne Saliz – Savigny – Forel (à laux) – Servion – Mézières VD (aller)
366	Montpreveyres – Mézières VD – Carrouge VD – Vucherens – Syens VD		
381	Palézieux – Forel (Lavaux) – Grandvaux – Cully		
385	Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue		
435	Epalinges – Villars-Therzin – Villars-Mendraz – Sottens – Thiernens		
440	Echallens – Moudon		
445	Moudon – Villars-la-Comte – Lucens		
475	Lucens – Chéales – Moudon		
660	Yverdon-les-Bains – Thiernens – Moudon		
CarPostal courses nocturnes VE/SA et SA/DI uniquement			
360	Mézières VD – Servion – Les Cullayes – Savigny – Lausanne Saliz – Lausanne, gare (retour)		
362	Lausanne, gare – Epalinges Crossettes – Montpreveyres – Mézières VD – Moudon – Lucens (aller-retour)		
365	Lausanne, gare – Lausanne Saliz – Savigny – Forel (à laux) – Servion – Mézières VD (aller)		
Bus, autres transporteurs			
42	Lausanne, Saliz – Lausanne, Le Fogey		
45	Epalinges, Bois-Muraz – Lausanne, Châlet-à-Gobet		
46	Epalinges, Bois-Muraz – Epalinges, Baligay		
64	Epalinges, Crossettes – Lausanne, Châlet-à-Gobet – (Vulliet)		
474	Moudon – Vauderens – Romont FR		
69	Lausanne, gare – Lausanne, Tunnel – Le Mont-sur-Lausanne – Cully VD – Morgins VD – Froideville		

Offre nocturne

L'offre pyjama proposée actuellement est également reprise par CarPostal avec des départs de la gare de Lausanne :

- à 1h35 direction Moudon via la 10.362 => retour via la 10.362
 direction Mézières via la 10.365 => retour via la 10.360

- à 3h35 direction de Moudon – Lucens via la 10.362
 direction Mézières via la 10.365

2. Finances communales

Tous les rapports qui se réfèrent aux finances communales font partie intégrante du prévis n° 03-2022 - rapport de gestion 1^{ère} partie.

3. Domaines et bâtiments

3.1. Forêts

Les forêts des villages de Servion et de Les Cullayes ont une surface forestière exploitable de 108 hectares.

Depuis janvier 2018, la gestion des forêts communales est confiée, sous contrat de « *bail à ferme pour biens-fonds forestiers* » au Groupement forestier Broye-Jorat. M. René Padrun puis M. Olivier Auberson dès le 1^{er} juillet 2021, tous deux Municipaux, représentent la Municipalité au Conseil intercommunal de ce Groupement.

Nos forêts en 2021 en bref, sur la base du rapport de Monsieur Didier Gétaz, garde forestier

L'année 2021 n'a pas été marquée par des températures élevées, mais par de nombreuses précipitations. L'hiver a été plutôt doux, malgré quelques courtes périodes avec des températures passant sous la barre du zéro degré, il a cependant été riche en précipitations. Localement d'importantes chutes de neige ont pu être constatées, le printemps à lui été globalement froid et avec de nombreuse précipitation en fin de saison. MétéoSuisse relève qu'au Nord des Alpes l'été a été l'un des plus pluvieux depuis le début des mesures. Nous avons tous pu constater la montée alarmante et parfois fort problématique des eaux de certains lacs et rivières. L'automne 2021 s'est lui montré plutôt sec et ensoleillé avant de faire place à un nouvel hiver riche en précipitations et nous ayant apporté des quantités de neige dont nous n'avions plus l'habitude à basse altitude.

Ces conditions météorologiques auxquelles nous n'étions plus vraiment habitués, ont été favorables à l'écosystème forestier. Les nombreuses précipitations ont fait remonter le niveau des nappes phréatiques et ont permis à la végétation de reprendre de la vigueur et des forces, ceci a été constaté par une forte poussée de la végétation qu'elle soit herbacée ou ligneuse.

Sur le plan du bostryche, contrairement aux prévisions pessimistes en matière de volume à venir durant l'été 2021 les forêts de Servion ont été épargnées, aucune coupe forcée n'a été nécessaire. Cet état de fait peut sans nul doute être attribué aux conséquentes exploitations forcées réalisées en 2020 ayant permis d'endiguer les fortes pullulations survenues sur les forêts communales. La météo humide et les quelques jours où les températures sont passées sous la barre du zéro degré durant les mois de janvier et février 2021 ont également fortement contribué au très faible volume de bois bostryché en 2021 (environ 250m³ pour l'ensemble du triage de la Haute-Broye).

Le traditionnel martelage 2021 dans les forêts communales a eu lieu le mardi 18 mai, sur une possibilité de coupe annuelle de 900 m³, 772 m³ ont été martelés en prévision des coupes de la saison 2021-2022, initialement quatre coupes ont été martelées. N'ayant pas eu de foyer de bostryches durant l'été et au vu de la forte demande en bois de service résineux ainsi que de l'augmentation des prix de vente du bois une cinquième coupe a été martelée en cours de saison et réalisée. Le volume de bois coupé durant l'année 2021 est de 1324 m³, soit environ 400 mètres cubes en dessus de la possibilité annuelle. Ce volume supplémentaire ne représente pas pour autant une décapitalisation importante du volume sur pied dans les forêts de Servion. Selon le dernier inventaire forestier ce volume étant en augmentation la possibilité de coupe sera revue à la hausse lors de la prochaine révision du plan de gestion forestier des forêts communales.

Deux plantations ont été réalisées à l'automne 2021, elles ont toutes deux été réalisées dans le cadre de conversion de peuplement. Le but étant de remplacer les épicéas arrivés à maturité et plus sensibles à l'évolution climatique par des essences mieux adaptées au futur. Les essences sélectionnées pour ces deux plantations sont principalement des chênes Sessile, mais également des charmes ainsi que quelques noyers et cerisiers. Ces plantations ont été réalisées avec l'aide des petits écoliers de Servion, ce sont 153 élèves qui ont pu planter chacun 1 chêne et ainsi prêter mains fortes aux professionnels.



Concernant les soins aux jeunes peuplements, ce sont au total 4.42 ha qui ont été traités en 2021, cette surface se répartit en 3.35 ha de soins aux plantations et 1.07 ha de soins culturaux. Si d'aucuns pensent que les jeunes peuplements sont laissés à l'abandon, il n'en est rien, les méthodes de travail actuelles s'appuient le plus possible sur les processus naturels. Les soins culturaux, par exemple, sont réalisés selon la méthode des soins minimaux visant à se concentrer sur les essences rares et/ou de valeurs qui constitueront la futaie future et non plus sur l'entier du peuplement comme auparavant, cette méthode de travail et non seulement plus économique mais également plus écologique, l'emploi de machines étant diminué. Il en est de même pour les plantations, une fois les jeunes plants assez grands pour dominer la végétation herbeuse, il n'est plus nécessaire de faucher l'entier de la plantation, des passages visant uniquement à enlever les bois blancs envahissant qui concurrencent les jeunes arbres suffisent largement.

Au niveau de la fréquentation des forêts, le COVID a eu un impact certain et il a clairement été constaté une augmentation des activités dans ces dernières. Même si l'impact de cette augmentation de la fréquentation des forêts n'a pas été le plus marqué dans les forêts communales de Servion, elles n'ont tout de même pas été épargnées. Quelques comportements inadéquats ont malheureusement été remarqués et signalés, il serait parfois bon de rappeler à la population, par exemple à l'occasion d'un tout ménage, qu'il ne faut pas confondre libre accès à la forêt et libre usage de la forêt, celle-ci n'étant également pas une déchetterie.

À la suite d'une demande de la part d'enseignantes du collège de Servion quant à la possibilité de faire un canapé forestier dans les forêts communales, un emplacement a été choisi en accord avec le service forestier et sécurisé en vue de sa réalisation, la construction de celui-ci s'effectuera en collaboration avec les équipes de la voirie.

La Municipalité et le Groupement Forestier Broye-Jorat remercient tous les propriétaires, locataires ou utilisateurs de leur compréhension pour les désagréments qui ont pu leur être occasionnés lors des travaux exécutés durant l'année 2021 et remercient également le personnel communal pour leur précieuse collaboration.



3.2. Abattage d'arbres dans les propriétés privées

Plusieurs propriétaires ont demandé l'autorisation d'abattre un ou des arbres situés sur leurs propriétés. La plupart étaient malades ou devenus trop envahissants, voire certains dangereux pour le voisinage.

Tel que le prévoit le règlement communal sur la protection des arbres, en vigueur depuis décembre 2018, lors de chaque demande d'abattage d'arbres dont le diamètre atteint 30 cm et plus à 130 cm du sol, avant de délivrer l'autorisation, la Municipalité affiche la demande en consultation publique durant 20 jours. Cet affichage figure également sur le site communal.

Selon ce même règlement et afin de garantir au mieux la biodiversité, pour chaque arbre abattu, un nouveau, si possible indigène et de longue futaie, doit être planté dans un délai d'un an à partir de la coupe. Relevons que le nouvel arbre est considéré comme protégé dès sa plantation quel que soit son diamètre.

Si l'espace à disposition sur la parcelle ne permet pas cette plantation, une taxe de compensation affectée est encaissée par la Commune. Ce montant est mis en réserve pour la mise en place de différents arbres sur le territoire communal.

En 2021, 9 autorisations d'abattage, totalisant 26 arbres, ont été délivrées par la Municipalité (12 en 2020 et 11 en 2019). Ce chiffre n'intègre pas les demandes comprises dans les mises à l'enquête publique.

3.3. Feu bactérien

Contrainte à veiller à la mise en place d'un contrôle annuel sur le territoire communal, la Municipalité a confié ce mandat à l'entreprise Idées Vertes, établie à Servion. Ce contrôle requiert des connaissances particulières afin de pouvoir définir avec certitude de quel type de maladie souffre un arbre ou un arbuste qui présente des éléments secs (comme brûlés).



Sur le site communal et au pilier public se trouve la liste des espèces les plus vulnérables à la bactérie responsable de cette maladie.

3.4. Etang du Parimbot - Cours d'eau

Entretien général

Plus de 20 ans après la création de l'étang et au terme du plan de gestion prévu sur 10 ans, la Municipalité souhaite faire un bilan et orienter la gestion du site pour répondre à son évolution.

Lors de la visite du Bureau d'études Maibach à Oron et de la Municipalité, en octobre 2021, il a été constaté :

- Les bons soins pris du site, en renouvelant notamment le sentier de visite et en procédant à des tailles et fauches ;
- que le site s'était très largement refermé, avec une croissance importante de la végétation tant sur ses berges que sur les rives de l'étang et que ce dernier était largement envahi de roseaux, voire de saules, avec pour conséquence une diminution des surfaces d'eau libre ;
- que le niveau de l'étang était à nouveau bas malgré la pluviométrie de 2021 et que le surplus des eaux avait trouvé des passages en marge de l'exutoire.

Dès lors, le Bureau d'études a été mandaté et reçu une offre de prestation PG (plan de gestion) de l'étang qui devrait être réalisée courant 2022 (automne).

Les berges du Flon - Servion

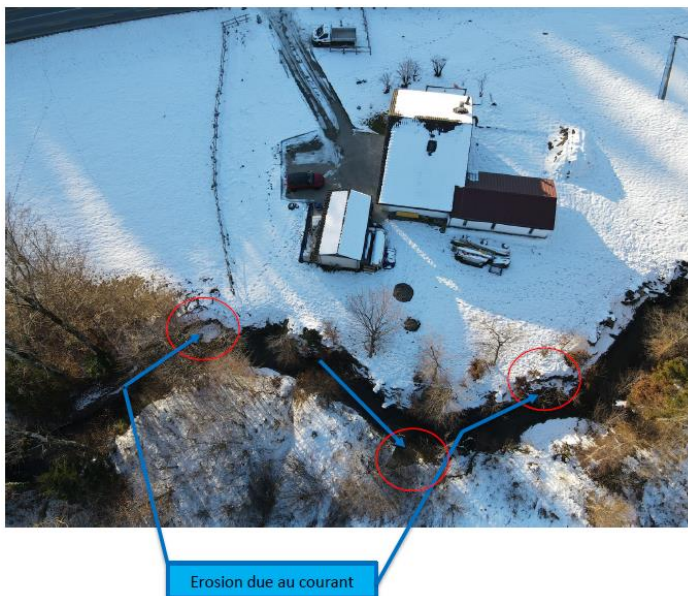
L'entretien usuel des berges du Flon, situées le long du chemin de la Scierie, en bordure de la route Cantonale, a été, comme chaque année, confié à l'entreprise Idées Vertes à Servion.

Mise à part ces travaux annuels, rien de spécial n'a été entrepris.

Le Carrouge – Servion (lieu-dit « Derrey Mont »)

Des castors sont présents sur le Carrouge entre Mézières (2019) et Servion (2020). Début 2020, les castors occupaient un secteur situé plus en aval entre les lieux-dits «Les Bois» et «Moilles».

Durant l'été 2020, ils ont établi un nouveau barrage au confluent du «ruisseau de Moille». Ce barrage est toujours présent et bien entretenu. Actuellement les castors se déplacent en direction de l'amont vers la Z.A. Le territoire occupé se situe actuellement en droit du chenil.



D'autre part, il a été constaté une érosion des berges en plusieurs points qui a favorisé l'effondrement de deux arbres au niveau de l'ancien Chenil.

La Municipalité se chargera, en 2022, en collaboration avec la DGE, d'entreprendre des travaux de réfection des berges. Ces derniers devraient être subventionnés à hauteur de 60 % du montant de la facture.

3.5. Bâtiments communaux

Entretien général des bâtiments communaux

Les travaux habituels d'entretien et de contrôle ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux. Les contrôles OIBT des bâtiments sont effectués selon le calendrier de la Romande Energie et après chaque transformation importante.

Une vérification de leur état et le nettoyage régulier des différentes toitures sont planifiés chaque année avec une entreprise spécialisée de la région. Les réparations importantes sont projetées et budgétées de cas en cas, selon l'urgence.

Bâtiments du Chemin du Centre n° 4 et 6 à Servion

Comme l'année dernière, plusieurs stores ont dû être remplacés dans ces bâtiments. Certains parce qu'ils étaient usés et d'autres en raison d'actes de vandalisme pour lesquels plaintes ont été déposées.

Le Conseil communal avait accordé un crédit extrabudgétaire nécessaire, dans sa séance du 30 mars 2020, afin d'entièrement rafraîchir les façades de ces deux bâtiments. Les travaux ont débuté le 6 juillet 2020 pour se terminer juste avant l'arrivée de l'hiver.

Ces deux bâtiments construits respectivement en 1989/1990 et en 1987/1988, au fil des travaux, ont révélé des défauts cachés et des imprévus auxquels la Municipalité s'est vue contrainte de faire face sans attendre afin de ne pas retarder l'avancement du chantier. Certains ont notamment été découverts en « grattant » les façades pour enlever l'ancien crépi et d'autres en cours de travaux.

Pour ce faire, un dépassement du crédit de Fr. 47'358.40 a été validé via un préavis complémentaire au Conseil du 22 juin 2021.

Photos actuelles des bâtiments



La Chapelle « St-Maurice » - Servion

Ce lieu de culte, dont il est déjà fait mention dans des écrits datant de 1453, est mis à disposition de l'Eglise évangélique réformée (Paroisse protestante) pour « L'Eglise des Enfants » depuis 2016.

La Chapelle accueille cependant encore bien entendu des mariages, des baptêmes et des cérémonies funèbres.

Pour 2021, à part de l'entretien général, aucuns travaux importants n'ont été entrepris dans ce site.

« La Retraite » - Servion

Ce bâtiment n'a nécessité aucune intervention particulière en 2021 si ce n'est les travaux d'entretien usuels.

La « Ferme communale » - Servion

Ce bâtiment n'a fait l'objet d'aucune intervention particulière en 2021 à part de légères réparations.

Le « Vieux Collège » - Servion

Comme pour les bâtiments ci-dessus, aucune intervention particulière en 2021, mis à part de légères réparations usuelles.

Ancien Collège de Les Cullayes

Des travaux de réfection et de transformation sont prévus pour 2022 et ont été validés par le Conseil communal en séance du 12 octobre 2021 par le préavis n° 07/2021 pour un montant de Fr. 70'000. Le descriptif sera mentionné et rappelé dans le rapport de gestion 2022.

La salle communale, lieu d'accueil et de rencontres de notre Commune

Toujours en raison de la crise sanitaire, l'année 2021 aura été partiellement fatale à la location de notre salle communale puisqu'une bonne partie de l'année les cours de gymnastique n'ont pas pu s'y dérouler et que seules 17 locations dont 4 gratuites (contre 20 en 2020) ont pu être honorées.



Abris PC de Servion et de Les Cullayes

Ces abris n'ont fait l'objet d'aucune intervention particulière en 2021.

3.6. Terrains communaux

L'ensemble des terrains communaux constructibles ayant été vendus avant la fin de l'année 2019, la Commune de Servion n'en possède désormais plus à part des parcelles colloquées en zone d'utilité publique ou d'équipements collectifs.

3.7. Domaines publics

Aucun élément particulier n'est à relever pour ce point.

4. Travaux publics - Urbanisme

4.1. Routes et trottoirs

Entretien général

Durant l'année 2021, différents travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés sur l'ensemble du réseau routier communal et ceci dans les deux villages. Il s'agit principalement de colmatage des fissures par une entreprise spécialisée.

Une société spécialisée s'est occupée pour la première fois de la mise en place d'un ECF – COLDMICRO® (méthode uniquement proposée par cette société), un enrobé fin, coulé à froid qui permet une intervention rapide dans l'entretien et l'amélioration de l'état de surfaces qui prolonge la durée de vie des chaussées dont la structure est saine. Ces travaux étaient confiés à la Voirie les années précédentes par une méthode de gravillonnage et de reflachage.

Une campagne de réfection des regards en fontes les plus endommagés sur le territoire communal a été effectuée par priorisation en fonction des dangers pour les usagers.

Comme chaque année des trous en formation (nids de poules) dans le revêtement endommagé par le gel hivernal et par les travaux de déneigement ont été rebouchés dans le courant du printemps 2021.

Une fois par année la Municipalité participe à la séance d'information dans les locaux de la DGMR à la Blécherette afin de prendre connaissance des futurs travaux de réfection dans notre région.

Chemins des Grandes Ravaires, des Chanettes et de l'Aberge – Les Cullayes

Pour donner suite à une demande d'un groupement de propriétaire dans un souci de sécurité, l'affectation en zone 30k/h des Chemins cités ci-dessus a été validée par la DGMR.

La pose de la signalisation et le marquage au sol confirmant la limitation ont été réalisés par une entreprise spécialisée.

Pour rappel les autres chemins du village sont déjà limités à 30Km/h.

Chemins en Rutty et en Praz Nicadi - Servion

Deux miroirs ont été remplacés au bas des chemins en Rutty et en Praz Nicadi à Servion afin de garantir une meilleure visibilité et sécurité pour les usagers.

Un boudin en enrobé bitumineux a été pose pour guider l'eau de surface, en cas de fortes précipitations, pour ne pas inonder la propriété en contre bas à la suite des travaux de réfection de la chaussée et correction de la pente du chemin En Rutty.

Réaménagement de la RC 636 en traversée du village de Servion

Les débuts des travaux pour le réaménagement de la RC 636 en traversée du village de Servion ont débuté le lundi 1^{er} mars 2021 par la partie Nord du tronçon.

La Municipalité a pris connaissance du planning prévu pour les 4 étapes, divisées chacune en deux phases (soit droite et gauche de la chaussée).

La circulation sur les différents tronçons était prévue de manière alternée, gérée par des feux. Les travaux ont été terminés selon le planning annoncé par l'entreprise.

Etapes clés des travaux :

- ✓ Gros œuvre, canalisation, bordures, trottoirs, génie civil, fondations, enrobés bitumineux.
- ✓ Installation de 4 abris bus en bois avec un traitement spécifique.
- ✓ Installation de la passerelle en mélèze surplombant le ruisseau Le Flon.
- ✓ Adjudication de l'aménagement et de la végétalisation du rond-point et des abords de la chaussée (travaux en 2022).
- ✓ Pose d'une barrière à remplacer sur la parcelle n° 4'009 - propriété RDI.
- ✓ Adjudication d'une barrière à poser le long de l'arrêt de bus en face de la société Zeiter.
- ✓ Installation d'un couvert à vélos avec la toiture en plexiglas transparent et faces latérales remplies.



Il est important de souligné que les travaux se sont très bien passés et que la Municipalité a été très contente de la bonne collaboration entre les différentes entreprises.

La pose de la couche de roulement sera effectuée durant les vacances d'été 2022.

4.2. Eclairage public

L'entretien des candélabres et le remplacement des ampoules défectueuses ont été effectués régulièrement tout au long de l'année mais de manière groupée pour ne pas engendrer des frais inutiles. La location d'une nacelle s'avère toutefois nécessaire pour garantir la sécurité de notre personnel.

Dans le cadre du réaménagement de la RC 636, 43 candélabres de modèle Tsana en LED ont été installés le long de la chaussée en respectant les normes en vigueur. La pose de 22 prises destinées aux décorations de fin d'année (une tous les deux candélabres, une dans le rond-point) a été faite afin d'équiper également chaque mât. Un tubage vide a été mis en place pour une future alimentation d'un panneau d'affichage.

Un nouvel éclairage public au niveau de l'arrêt de bus du Tropiquarium de Servion a été installé avec 3 candélabres, qui ont été récupérés lors du démontage le long de la RC 636 (mâts, têtes), et une nouvelle technologie LED équipe l'intérieure de la tête.

Notre puissance installée continue de diminuer en relation avec le remplacement des luminaires par du LED.

La Romande Energie s'occupe de mettre à jour la facturation de notre parc d'éclairage public. A la suite des interventions de notre prestataire, les valeurs de calculs sont continuellement adaptées à la baisse. Les prochaines factures seront calculées avec cette nouvelle puissance.

4.3. Service hivernal

Pour rappel, dans les deux villages, les routes communales sont déneigées par la voirie communale qui s'adjoint les services de deux déneigeurs indépendants.

Les routes cantonales, en traversée de localités, sont déneigées par une entreprise mandatée par le Canton qui refacture ensuite les kms concernés à la Commune.

Lors de la fin de l'hiver mais après les Fêtes de Pâques environ, les entreprises partenaires procèdent à un contrôle général de l'état des routes afin de pouvoir réaliser un chiffrage des réparations avant validation de la Municipalité.

Notre bureau technique assure un suivi et un relevé des travaux effectués, ce qui permet de garantir un bon déneigement lors de la nouvelle saison hivernale.

En automne, un deuxième contrôle du réseau à déneiger est effectué et les propriétaires dont les haies et les arbres pourraient gêner ce travail sont invités par courrier à les élaguer avant l'arrivée de l'hiver.

Il nous paraît intéressant de rappeler que la procédure appliquée par le Canton veut que les routes cantonales soient praticables sur le réseau principal entre 06h et 22h et sur le réseau secondaire entre 07h et 22h.

4.4. Matériel de voirie - parc des machines

L'une des lames à neige dont la Commune est propriétaire est très lourde, peu maniable et a tendance à user inutilement le tracteur sur lequel elle est fixée (pour rappel elle a été achetée il y a 8 ans).

Une nouvelle lame a été commandée auprès de Moret Machines agricoles à Savigny et l'ancienne rachetée par l'entreprise Crémat SA à Granges-Veveyse avec les accessoires.

Une citerne à mazout d'occasion de 2'000 litres a été récupérée gratuitement par notre employé communal, M. Fabrice Ramoni dans un bon état. Cette dernière est installée dans le local de la voirie des Cullayes et alimente nos tracteurs.

Ce dernier étant situé dans une zone de protection des eaux secteur û8, la citerne a simplement dû être notifiée à la Commune et non au Canton. Le bureau technique communal s'est chargé des formalités usuelles.

Trois points importants sont tout de même à relever, à savoir :

- 1) la révision est recommandée tous les 10 ans ;
- 2) la responsabilité est au détenteur de la citerne ;
- 3) elle doit être installée par une entreprise spécialisée.

La Municipalité a commandé plusieurs poubelles et cendriers afin de les mettre à disposition dans différents endroits pour améliorer la propreté sur le territoire communal. Le choix s'est porté sur 4 poubelles requins de 70 litres avec un cendrier inclus en acier chromé et 3 cendriers muraux de 1.5lt. Le matériel a été posé par la voirie.

Le tracteur tondeuse Casteldarden, acheté en 2011 auprès de l'entreprise U. Ries & Fils, étant hors service et trop onéreux à réparer, a été vendu d'occasion.

Un nouveau modèle sera acheté début 2022 après un choix entre plusieurs modèles et fournisseurs.

4.6. Ordures ménagères et déchets

Gestion des deux déchetteries

Les deux déchetteries communales offrent un espace agréable et sont parfaitement équipées pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyennes et citoyens.

Aucuns travaux importants n'ont été réalisés en 2021 sur ces deux sites. Seuls quelques aménagements ont été adaptés aux exigences de tri des déchets dont notamment celles liées à la collecte du verre (une benne par couleur de verre – blanc – brun et vert).

Les incivilités constatées ces dernières années ont diminué en 2021 et nous en sommes très satisfaits. Des informations répétées, notamment par les tous ménages, des courriers d'avertissement, des amendes, des contrôles plus fréquents et une ouverture contrôlée des sites ont, au fil des mois, porté leurs fruits.

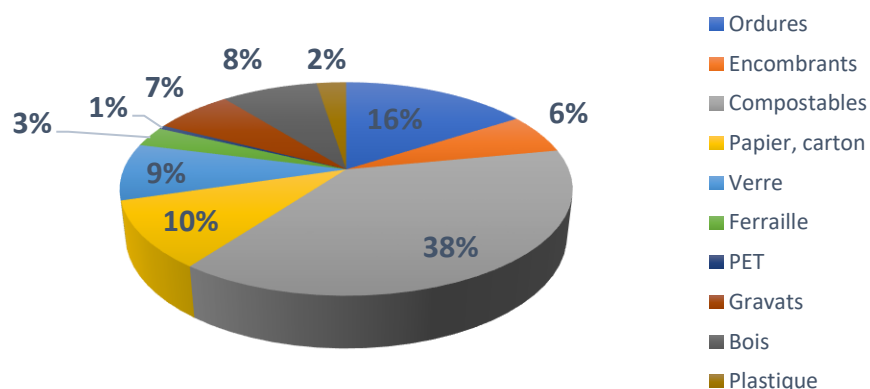
Comparatif des tonnages de déchets collectés entre 2020 et 2021

Types de déchets	2020 (en tonne)	2021 (en tonne)
Ordures ménagères	220.43	216.75
Objets encombrants	87.09	82.08
Déchets compostables	423.00	519.86
Papier et carton	118.12	138.66
Verre mélangé	5.70	..-
Verre trié	111.10	116.55
Ferraille	34.38	41.29
PET	7.90	7.52
Gravats	145.60	91.13
Bois (facteur conversion cantonale)	119.14	111.77
Matières plastiques	35.05	34.42

ce qui représente, en terme de déchets, une moyenne de :

- Population au 31.12.2020 : 2'076 habitants soit 630 kg par habitant
- Population au 31.12.2021 : 2'107 habitants soit 645.5 kg par habitant

Comparatif des différents types de déchets traités en 2021



Taxe au sac – rétrocession de l'année 2021

Le coût du transport des sacs blancs taxés au lieu d'incinération, soit la SATOM à Monthey, est partiellement financé par une rétrocession calculée sur le nombre de kilos amenés.



En 2021, cette rétrocession s'est élevée à Fr. 78'679.12 ce qui correspond à 216.75 tonnes de déchets évacués par le biais des sacs blancs (Fr. 87'045.70 en 2020 correspondant à 220.43 tonnes et Fr. 74'724.35 en 2019 correspondant à 207.05 tonnes).

Nous rappelons que les sacs blancs peuvent être déposés dans les points de collecte de toutes les Communes vaudoises ayant adopté ce principe de taxe au sac.

Mesures d'allègement pour jeunes enfants et personnes incontinentes

Le règlement communal sur la gestion des déchets, dans son annexe n° 1 prévoit des mesures d'allègement de la taxe pour les enfants jusqu'à 3 ans et pour les personnes incontinentes au bénéfice d'un certificat médical.

En 2021, la Commune a distribué 50 rouleaux de sacs de 17 litres et 115 rouleaux de sacs de 35 litres correspondant à un montant total de Fr. 2'742.50 (74 rouleaux de sacs de 17 litres et 142 rouleaux de sacs de 35 litres en 2020 correspondant à Fr. 3'509.00).

Le PET

PET-Recycling Schweiz décerne depuis plusieurs années un « Certificat environnemental » que vous trouvez ci-après pour nos deux centres de collecte. Ces derniers relatent le nombre de bouteilles et kilos récoltés.

PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**COMMUNE DE SERVION
1077 SERVION**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

7128 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2021. Ces quelques 258746 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité.

Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 21384 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 6772 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables.

Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

COMMUNE DE SERVION

1080 LES CULLAYES

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

1'312 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2021. Ces quelques 47'626 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 3'936 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 1'246 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur

Les déchets verts

Constat récurrent et immuable, le coût du traitement des déchets verts reste au fil des ans un point très important du poste déchets.

En 2021, il a atteint la somme de Fr. 51'574.05 (Fr. 42'575.43 en 2020 et Fr. 50'209.58 en 2019).



Les déchets compostables d'un volume dépassant 2 m³ ou de gros diamètres (arbres, souches, etc.) ne sont pas broyés dans la déchetterie communale. Les détenteurs doivent les amener directement à la Compostière de la Coulette. Pour les branchages et les petits diamètres résultant d'un élagage, des bons sont remis par le secrétariat communal et La Coulette refacture le traitement de ces déchets à la bourse communale. En revanche, le traitement des souches, des branches dont le diamètre dépasse 10 cm, des planches ou des gros volumes de bois tout comme celui lié à l'abattage d'arbres est directement refacturé aux détenteurs.

Récolte des vêtements usagés

La société TEXAID, avec qui la Commune a signé une convention en 2017, met à disposition dans les déchetteries des containers réservés à la collecte des vêtements usagés.

Par cette collecte écologique de textiles, TEXAID offre une seconde vie aux vêtements, aux chaussures et aux textiles domestiques usagés. Elle unit l'action économique à un engagement social et une responsabilité écologique. Grâce à sa prestation, elle contribue à réutiliser de manière judicieuse de précieuses matières premières et réunit, avec la vente des textiles, des moyens financiers destinés à des organisations caritatives connues.

Durant l'année 2021, 16'948 kg de vêtements ont été récoltés dans notre Commune (18'077 kg en 2020 et 23'329 en 2019).

Opération « Coup de balai » - ramassage de déchets

En 2021, en raison de la pandémie, l'opération « Coup de balai » a été reportée au samedi 30 avril 2022.



4.7. STEP – STAP et réseau des canalisations EC-EU

Entretien général des collecteurs dans les deux villages

Comme chaque année, plusieurs curages de canalisations avec si besoin un passage de caméras ont été entrepris dans le cadre de l'entretien courant du réseau d'épuration.

La station d'épuration - STEP

En préambule, nous rappelons que notre station d'épuration est intercommunale et qu'elle est gérée d'entente entre les Municipalités de Servion et d'Essertes. Les coûts sont répartis par Commune au prorata du nombre d'habitants au 31 décembre de chaque année.

Des entretiens courants ont été effectués durant l'année dont une vidange d'un des deux bassins, pour l'entretien des pompes et un changement d'une sonde dans l'ancien bassin de rétention.

Pour finaliser les travaux entrepris en 2020 de la réfection des bassins, des protections en métal ont également été posées sur les dessus des murets des bassins de traitement.

Courant juillet 2021, à la suite de fortes précipitations, le cours d'eau du Parimbot est sorti de son lit et a inondé le site de la STEP (une hauteur d'env. 20cm a été constatée) sans occasionner de gros dégâts. Cependant, beaucoup de gravats se sont retrouvés dans les EU provoquant une surchauffe du moteur de la pompe de la vis de compactage des déchets, ce qui pourrait engendrer des coûts supplémentaires d'entretien ces prochaines années. A noter que le cas a été annoncé à l'ECA.



La station de pompage - STAP

Courant de l'été 2021, il a été constaté un effondrement du revêtement à la STAP du Pendens. Ce dernier fait suite à une mauvaise étanchéité de la chambre créant, au fur et à mesure des années, une cavité par drainage du sous-sol sableux.

Des travaux de réfection de la chambre ont dû être effectués par une entreprise spécialisée.

A noter que la pompe de relevage a été fortement mise à contribution pouvant provoquer des frais supplémentaires d'entretien.



Travaux d'assainissement ou de reconstruction des collecteurs EC-EU à Servion

Les travaux « Aux Channey » et au « chemin de la Montage » (préavis 11-2018) ont été terminés en été 2021 avec les dernières remises en état des terrains et de la végétation touchée.

Travaux de reconstruction des collecteurs EC au chemin des Planches - Servion



Depuis plusieurs années des problèmes récurrents dans l'évacuation des eaux claires (EC) ont été constatés au bas du chemin des Planches à Servion. Pour régler ces problèmes, le diamètre des canalisations EC a été augmenté de 300 à 500 cm conformément au préavis n° 08-2021.

Ces travaux se sont déroulés à la grande satisfaction de la Municipalité qui a pu « profiter » de la présence de l'entreprise chargée des travaux



de la RC 636 pour économiser du temps et de l'argent (installation de chantier par exemple).

Travaux d'études des collecteurs EU - Les Cullayes

Courant 2020, la Municipalité a découvert un problème d'arrivée d'eaux claires importante dans la STEP, principalement lors de fortes intempéries.

Afin d'identifier la provenance de ces eaux claires, la Municipalité a mandaté le bureau Hydrique pour procéder à des mesures permettant de contrôler leur débit dans la station de pompage de Les Cullayes et au quartier des Sauges. Ces mesures ont été réalisées en été – automne 2021.

L'analyse de ces résultats suggère différents travaux (qui seront réalisés au printemps 2022) tels que passages caméras, curages, enfumages, etc. afin d'identifier précisément les endroits problématiques d'infiltration des EC dans les canalisations EU.

4.8. Bureau technique communal

Enquêtes – permis de construire – permis d'habiter et d'utiliser - etc.

En 2021, en collaboration avec le Municipal en charge des constructions, le bureau technique communal a traité :



- **39** dossiers de mise à l'enquête (27 en 2020 - 20 en 2019)
- **36** permis de construire (24 en 2020 et 19 en 2019)
- **13** permis d'habiter (17 en 2020 - 23 en 2019)
- **11** autorisations de minime importance (13 en 2020 - 21 en 2019)
Il s'agit d'autorisations municipales pour des petites constructions pour lesquelles une enquête publique n'est pas indispensable.
- **12** validations d'installations de panneaux solaires ne nécessitant pas de mise à l'enquête publique (11 en 2020).
- **9** autorisations d'abattage d'arbres protégés (12 en 2020)
Ces autorisations ont été assorties des mesures compensatoires prévues par l'art. 10 du règlement communal sur la protection des arbres.

5. Formation – Jeunesse

5.1. Autorités scolaires

Le Conseil intercommunal de l'ASIJ (*Association scolaire intercommunale du Jorat*) est composé de 54 délégués issus des dix Communes membres de l'Association.

Chaque Commune est représentée par deux délégués municipaux pour la délégation fixe et d'un délégué des Conseils généraux ou Communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable ce qui représente quatre délégués pour notre Commune.

La délégation de notre Commune représentée auprès de l'ASIJ se compose de la manière suivante :

ASIJ - délégués de la Commune de Servion en 2021

Durant la législature 2016-2021, la présidence a été assurée par M. Benjamin Borlat, Municipal de Corcelles-le-Jorat et la vice-présidence par Mme Sonia Hugentobler, Municipale de Jorat-Mézières jusqu'en juin 2018.

Dès le 1er juillet 2018, la présidence est assurée par M. Bernard Perret, Municipal de Forel et M. Benjamin Borlat, Municipal de Corcelles-le-Jorat est désormais vice-président qui poursuivent leurs mandats en ce début de nouvelle législature 2021-2026.

Quant au secrétariat, il est conduit par Mme Fabienne Blanc de Vucherens.

Délégués de la Municipalité <i>(janvier à juin / juillet à décembre)</i>	Délégués du Conseil communal <i>(janvier à juin / juillet à décembre)</i>
Denys Kaba / Jérôme Oberson	Patrice Jordan / Alain Petoud
Cédric Matthey / Monique Ries	Caroline Gay / Aurélie Guillet
Membre du Comité directeur : Yves Boand / Yves Boand	Fahrat Rais / Fahrat Rais
	Jérôme Berger / Frédéric Maffei

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à quatre reprises en 2021 soit les 17 février, 16 juin, 29 juin (pour la séance d'assermentation) et 22 septembre.

Lors de ces séances, les points suivants ont été traités :

Préavis	Objets :
01/2021	Demande de crédit de CHF 160'000.— pour la transformation du galetas du collège des Gollies à Servion en salle de rythmique
02/2021	Règlement du Conseil d'Établissement de l'Établissement primaire et secondaire du Jorat
03/2021	Comptes 2020
04/2021	Budget 2022 et rapport de gestion 2020
05/2021	Demande d'autorisation générale du Comité de direction de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à Fr. 50'000.- par cas, pour la législature 2021-2026
06/2021	Demande d'autorisation générale de plaider, législature 2021-2026
07/2021	Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
08/2021	Demande d'autorisation générale concernant le placement de capitaux
09/2021	Traitements et tarifs du Comité de Direction, du Conseil d'Établissement et des indemnités relatives au conseil intercommunal de l'ASIJ pour la législature 2021-2026
10/2021	Autorisation générale pour la reconduction des emprunts arrivant à échéance durant la législature 2021-2026

Le Comité de direction ou CODIR, organe Exécutif, s'est réuni à de nombreuses reprises pour traiter les affaires courantes et les problématiques particulières ainsi que suivre l'avancement des mandats confiés à des commissions. Ces dernières se réunissent hors des séances du Comité de direction, notamment pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer.

Le directeur de l'EPS (Etablissement primaire et secondaire) du Jorat participe régulièrement aux séances du Comité de direction et collabore, si besoin, dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

Travaux exécutés dans les bâtiments scolaires situés sur la Commune

Une salle de rythmique a été créée dans le dernier local borgne des combles du Collège de Servion, afin de récupérer une salle de classe pour la rentrée d'août 2021.

Il n'y a eu pas d'autres gros travaux dans le collège intercommunal des Gollies de Servion. Sont intervenues quelques réparations, adaptations liées aux imprévus inhérents à la vie scolaire.

5.2. Répartition des élèves pour notre Commune - répartition des coûts

Nombre d'élèves dans le cercle scolaire

Au 1^{er} octobre 2021, l'Etablissement scolaire primaire et secondaire du Jorat comptait 1'659 élèves (1'605 en 2020 - 1'588 en 2019), ce qui représente 1'209 enfants scolarisés en primaires et 450 en secondaires.



Répartition des élèves domiciliés dans la Commune

Au 1^{er} octobre 2021, les 258 élèves (237 en 2020 et 2019) de notre Commune se répartissaient de la manière suivante :

- 190 élèves scolarisés en classes primaires / 68 élèves scolarisés en classes secondaires

Répartition des coûts

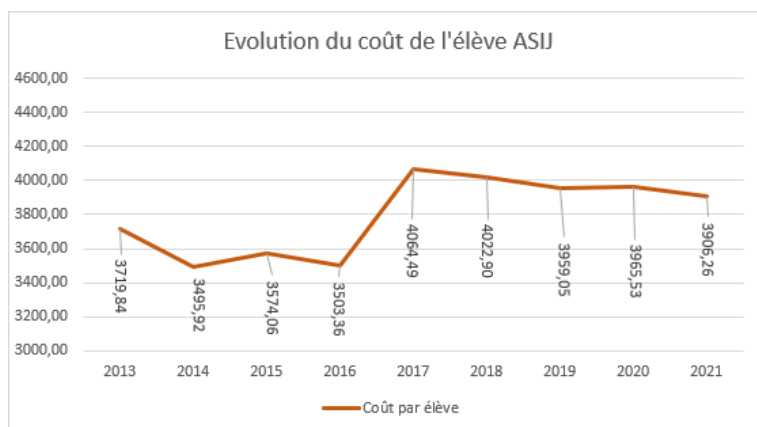
La participation financière de notre Commune se répartit de la manière suivante :

- 1/2 calculée selon le nombre d'élèves
- 1/2 calculée selon le nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

Sur la base de cette clé de répartition, pour l'année 2021, la participation de la Commune de Servion s'est élevée à Fr. 1'025'021.65 (Fr. 955'711.81 en 2020 - Fr. 939'196.92 en 2019).

En 2021, le revenu de la location des deux salles de classe en faveur de la Commune de Servion (bâtiment de la boulangerie) s'est élevé à Fr. 30'000.-. Ajouté à cette somme le DDP du collège de la Gollie, on retrouve le même montant, arrondi, que ces deux dernières années de Fr. 53'000.00.

Une projection a été calculée par le Comité de direction de l'ASIJ pour déterminer le coût moyen de l'élève pour l'année 2023 qui devrait être la première à supporter la totalité des charges liées aux nouvelles infrastructures dont fera partie le collège Gustave Roud de Carrouge, en cours de construction actuellement.



Le coût moyen par élève, selon le budget prévu, devrait être de :

- Budget standard : Fr. 5'550.00 / budget optimiste : Fr. 5'350.00

5.3. Société de Jeunesse et jeunes citoyens



Société de Jeunesse de Montpreveyres – Les Cullayes

En 2021, en raison de la pandémie, notre société de Jeunesse s'est vue contrainte de renoncer à organiser les manifestations qu'elle avait prévues dont notamment son tour de Jeunesse qui aurait dû avoir lieu les 11 et 12 septembre.

En revanche, elle a pu renouer avec bonheur et succès à son traditionnel repas de soutien, les 5 et 6 novembre 2021.

Réception des nouveaux citoyens

Lors du dernier Conseil communal de l'année soit le 10 décembre, les jeunes citoyennes et citoyens de la Commune ont été invités à participer en tant qu'auditeurs. Le but étant qu'ils se familiarisent avec le déroulement d'une séance du Législatif communal.

Pour marquer concrètement leur entrée dans la vie civique active, le Syndic leur a remis un livre ludique sur l'histoire suisse.

La Municipalité regrette une fois de plus le peu de succès rencontré par cette initiative. En effet, sur dix-neuf jeunes invités par courrier personnel, seuls trois ont répondu présents et quatre se sont excusés. La Municipalité déplore ce peu d'intérêt manifesté à l'égard de la vie politique de la Commune mais ne souhaite pas renoncer, du moins pour l'instant, à cette tradition.



Les jeunes citoyens en compagnie des personnes qui ont obtenu la nationalité suisse, qui avaient également été invitées pour l'occasion

5.4. Cultes et paroisses



Notre Commune dépend :

- Pour **l'église évangélique réformée** : de la paroisse du Jorat à Mézières.
Le Pasteur est Monsieur Nicolas Merminod et le diacre Monsieur Bertrand Quartier.
- Pour **l'église catholique romaine** : de la paroisse catholique « Notre Dame » d'Oron-la-Ville.
Cette paroisse dépend de l'unité pastorale St-Pierre Les Roches.
Le curé modérateur est l'Abbé Adalric Jatsa et le prêtre auxiliaire est l'Abbé Charles Kazadi.

Au 31 décembre 2021, les différentes religions se présentaient de la manière suivante :

Communautés religieuses	Nombre de personnes
Protestants	720
Catholiques romains	711
Sans confession	534
Autres confessions	133

6. Police



6.1. Sécurité publique – sécurité routière

Police population

Depuis 2013, la Commune de Servion fait partie du concept « Police Population ». La démarche propose aux citoyennes et aux citoyens qui le souhaitent de veiller, dans la mesure de leurs possibilités et de leurs disponibilités, à la tranquillité et à la sécurité des quartiers où ils vivent.

Sécurité routière

Les radars pédagogiques, acquis par la Commune, ont, durant l'année 2021, été installés à différents endroits afin d'inciter les usagers du réseau routier communal, à adapter leur vitesse principalement aux endroits les plus sensibles.



Sur demande de la Municipalité, la Gendarmerie vaudoise a procédé à plusieurs contrôles mensuels tant à Les Cullayes qu'à Servion.

Il en ressort que la plupart du temps, les usagers respectent relativement bien les limitations de vitesse.

Gendarmerie vaudoise

Notre Commune ne possède pas son propre organe de police communale. Les vols, agressions, infractions et tout autre délit commis sur le territoire communal sont gérés par la gendarmerie vaudoise pour laquelle, en 2021, la Commune a versé une participation de Fr. 221'001.00 (Fr. 217'557.00 en 2020). Ce montant est calculé sur la base du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.



Le Poste mobile de la Gendarmerie vaudoise est venu à Servion à plusieurs reprises pendant l'année afin de lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de leur véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter les sites suivants :

Statistiques vaudoises de la criminalité et de la circulation
vd.ch/statistiques-police

Les sources publiques concernant les actions de préventions de la police cantonale vaudoise
vd.ch/prevention-police

6.2. Service de la population

Contrôle des habitants - Police des étrangers

En 2021, le service communal de la population a enregistré :

- **175 arrivées dont 14 naissances** (263 en 2020 - 255 en 2019)
- **138 départs dont 9 décès** (195 en 2020 - 208 en 2019)



A ces chiffres s'ajoutent 81 mutations diverses (74 en 2020 - 93 en 2019) telles que :

- **42** changements d'adresses dans la Commune
- **13** mariages et **0** PACS
- **10** séparations et divorces
- **5** changements de noms

Evolution de la population résidente au 31 décembre depuis la fusion

Descriptif	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'habitants	1'877	1'919	1'936	1'946	1'927	1'967	2'014	2'090	2'107
Résidents principaux	1'858	1'893	1'908	1'918	1'904	1'942	1'997	2'076	2'098
Résidents secondaires <i>(en majorité à l'EMS)</i>	19	26	28	28	23	25	17	14	9
Suisses en résidence principale	1'552	1'549	1'577	1'598	1'607	1'632	1'669	1'716	1'726
Etrangers en résidence principale	306	344	331	320	297	310	328	360	372

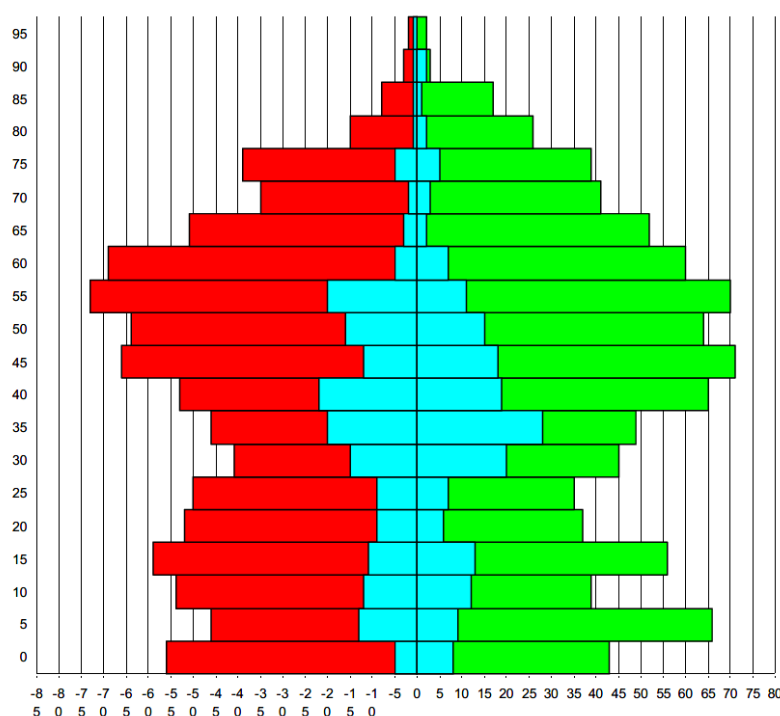
Ces chiffres, notamment déterminants pour le calcul de différentes participations financières, émanent de Statistique Vaud.

Ils sont à disposition des Communes chaque année au début du mois de mars. Ces données correspondent à l'état de la population résidente permanente du Registre cantonal des personnes (RCPers) et pour la population étrangère à l'état du registre de l'Office fédéral des migrations (SYMIC).

Entre les chiffres enregistrés par Statistique Vaud au moment où la statistique est arrêtée et la réalité du Contrôle des habitants, nous constatons chaque année une légère différence. Cette dernière est liée aux mouvements intervenus entre l'enregistrement au contrôle des habitants de la Commune et celui au registre cantonal des personnes (arrivées de l'étranger, décès, naissances, etc.).

Pyramide des âges dans notre Commune

- Hommes (suisse)
- Femmes (suisse)
- Hommes (étranger)
- Femmes (étranger)



Documents d'identité suisses

En 2021, le Service communal de la population a établi **76 cartes d'identité** (81 en 2020 et 67 en 2019).

Les passeports se commandent directement au Centre de biométrie situé dans le quartier du Flon à Lausanne. De nombreuses personnes profitent du prix combiné attractif pour commander en même temps leur carte d'identité. Les photos, tout comme les empreintes digitales, se prennent alors directement sur place, ce qui permet d'économiser le coût non négligeable du photographe

Livrets de séjour pour personnes de nationalité étrangère

En 2021, **107 livrets de séjour** (137 en 2020 - 155 en 2019) ont été établis par le Service de la population de notre Commune. Ils résultent de nouvelles arrivées depuis l'étranger ou depuis d'autres communes de Suisse, de naissances et de modifications de l'état civil (mariages, divorces, changements de noms, etc.).



Les cartes de séjour, réservées pour l'instant aux étrangers provenant d'Etats tiers (hors Europe) sont établies par le Centre de biométrie à Lausanne. Les formalités d'inscription sont en revanche gérées par le Service communal de la population.

Une phase test de cartes pour européens devrait toutefois voir le jour au printemps 2021.

Réception des nouveaux habitants

En raison de la pandémie de Covid-19 et des mesures sanitaires en vigueur, la Municipalité s'est vue contrainte de renoncer à organiser cet évènement en 2021.

6.3. Service de défense contre l'incendie (SDIS)



Garantir le tissu sécuritaire de la région en tout temps



La Commune de Servion est rattachée au SDIS Oron Jorat.

Retour sur quelques événements marquants du SDIS en 2021

L'année 2021 a été synonyme de changement. En effet nos sapeurs-pompiers ont pu intégrer leur nouvelle caserne d'Oron, inaugurée le 18 septembre, à leur entière satisfaction.

D'autre part, le Commandant, Major Marc Platel, a décidé de prendre sa retraite après plus de 25 ans de services. Le Major Yannick Arnould lui succède à la tête du SDIS.

Fort de 194 Sapeurs incorporés, notre SDIS a effectué pas moins de 101 interventions pour un total de 1'526 heures réparties comme suit ; 51 % de nuit et 49 % de jour.

Pour garantir notre sécurité, les femmes et les hommes du SDIS ont effectué pas moins de 6'227 heures de formation, dans les domaines suivants :

- Lutte contre les incendies
- Protection respiratoire
- Échelle automobile
- Antichute (travail sur corde)
- Défense contre les hydrocarbures
- BLS (massage cardiaque)

La Municipalité profite de ce rapport pour remercier l'entier du SDIS pour son engagement et l'excellente qualité de ses prestations.

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site : www.sdis-oron-jorat.ch

Composition du comité directeur du SDIS Oron-Jorat (CODIR) (janvier à juin / juillet à décembre 2021)

- Richard Danielle – Commune d'Oron-la-Ville (Présidente) > décembre
- Favre Rémy – Commune de Vucherens (Vice-président) > juin
- Gallay Roland – Commune de Jorat-Mézières (Vice-président) dès juillet
- Serex Jean-Claude – Commune de Maraçon / Nicolas Fosserat – Commune de Maraçon
- Padrun René – Commune de Servion / Jérôme Oberson – Commune de Servion
- Stéphane Porchet (Commune de Ropraz) dès juillet

6.4. Protection civile – ORPC

Le Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal comprend 2 délégués de chaque Commune soit un délégué de l'Exécutif désigné par la Municipalité et un du Législatif, désigné par le Conseil Communal ou général.



Législature 2016-2021 / 2021-2026

Présidence :	Christophe Rebetez
Vice-Présidence :	Roger Cordey
Secrétariat :	Lorraine Bard

Assermenté le 28 juin 2021 pour la législature 2021-2026, il est composé de 34 délégués et 17 suppléants désignés.

Le Comité de Direction

Le Comité de direction (CODIR) s'est réuni à quatre reprises en 2021, afin de régler les processus et fonctionnement concernant les décisions du Conseil intercommunal.

Il a également constitué une commission RH permettant le recrutement de personnel devant être remplacé durant l'année 2021 et début 2022.

Il est constitué de 9 membres élus par le Conseil intercommunal et a également été assermenté le 28 juin 2021.

Législature 2016-2021

Présidence : Jean-Marc Chevallaz

Vice-présidence (nommée par le CODIR) : Daniel Métraux

Membres du CODIR :

Chevallaz Jean-Marc	Municipal	Pully
Conne Jean-Michel	Syndic	Chexbres
Duggan Kilian	Municipal	Lutry
Fontannaz Gérald	Municipal	Paudex
Galley Roland	Municipal	Jorat-Mézières
Greiner-Meylan Nathalie	Syndique	Belmont-sur-Lausanne
Métraux Daniel	Municipal	Savigny
Richard-Martignier Danielle	Municipale	Oron
Serex Jean-Claude	Syndic	Maracon

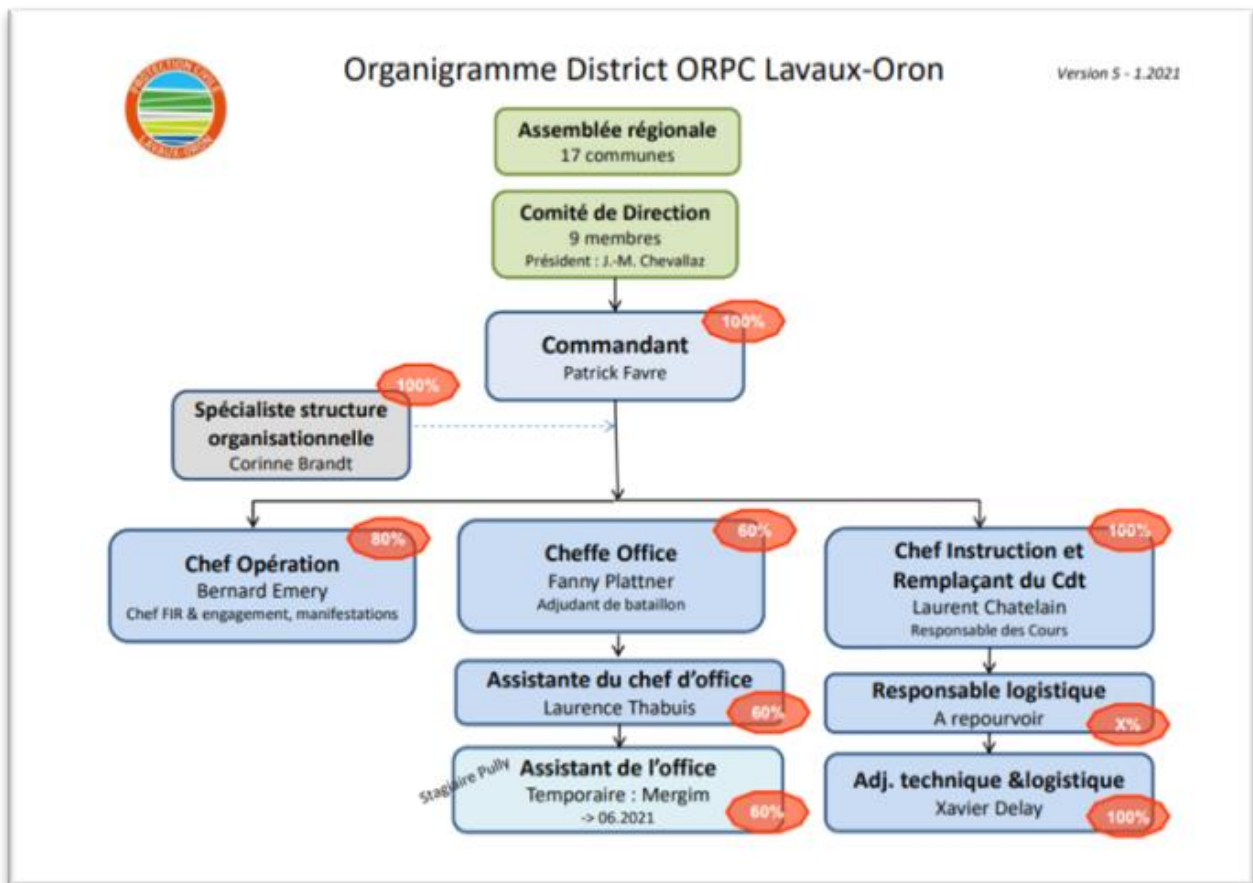
Législature 2021-2026

Présidence : Jean-Marc Chevallaz

Vice-présidence (nommée par le CODIR) : Daniel Métraux

Membres du CODIR :

Chevallaz Jean-Marc	Municipal	Pully
Chappuis Christophe	Municipal	Rivaz
Dillner-Riechen Céline	Municipale	Paudex
Galley Roland	Municipal	Jorat-Mézières
Greiner-Meylan Nathalie	Syndique	Belmont-sur-Lausanne
Küng Claude	Municipal	Montpreveyres
Métraux Daniel	Municipal	Savigny
Richard-Martignier Danielle	Municipale	Oron
Sutter Patrick	Municipal	Lutry



Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site :

<http://www.orpclavauxoron.ch>

7. Affaires sociales

7.1. Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est Lausannois Oron - Lavaux (RAS)

Association pour la régionalisation de l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux (ARAS) couvre 14 Communes. Elle regroupe le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales (AAS).

Cela correspondant à un bassin de 66'816 habitants.

Sa conduite politique est assurée par un Comité de Direction (CODIR) composé de 7 membres. Ce CODIR est supervisé par le Conseil des régions qui lui-même est chapeauté par le Conseil de politique sociale.

Le Conseil intercommunal est un organe politique qui assure un rôle stratégique et au sein duquel chaque Commune a un délégué. Il s'est réuni à 2 reprises en 2021, le 22 juin pour l'approbation des comptes et du rapport d'activité et le 30 septembre pour l'assermentation des nouveaux membres, l'élection de la présidente et de la secrétaire.

C'est la Commission de gestion, dont fait partie la Commune de Servion, qui soumet au Conseil intercommunal les objets devant être approuvés par cet organe.

Le financement du CSR (Centre social régional) est assuré par le Canton par le biais de la facture sociale alors que les frais de fonctionnement des AAS (agences d'assurance sociales) sont à la charge des Communes de la région. La caisse cantonale vaudoise de compensation AVS couvre aussi une partie des frais des AAS.

Centre social régional CSR

Le CSR a son siège à Pully et possède une antenne à Oron-la-Ville.

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin afin de les accompagner vers une autonomie aussi large que possible.

Le budget 2021 du CSR prévoyait un excédent de charges de Fr. 22'900.-. Les comptes 2021 se sont clôturés avec un montant de Fr. 3'928'678.18 comprenant un excédent de recettes d'un montant de Fr. 174'298.82.

Conformément aux procédures normatives, ce montant sera affecté au Fonds de réserve d'égalisation des résultats et au Fonds de réserve des communes.

Les subventions cantonales pour 2021 se sont basées sur une moyenne annuelle de 592 dossiers financés contre 623 en 2020.

Agences d'assurances sociales AAS

Les AAS ont désormais trois sites de consultation soit Pully, Epalinges et Oron-la-Ville.

Ces agences sont au service de la population et ont comme mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc).

L'AAS, située à Oron-la-Ville, est compétente pour les habitants de Servion, Savigny, Forel, Essertes, Jorat-Mézières, Maraçon et Montpreveyres. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux et les différentes institutions.

Pour l'intégralité du secteur, les comptes 2021 se bouclent avec un montant de Fr. 1'308'484.40 comprenant un excédent de recettes de Fr. 111'153.62. Il est proposé de rétrocéder l'intégralité de la somme aux communes.

Selon le budget 2021, le coût par habitant se monte à Fr. 16.40 et se base sur le nombre d'habitants de 66'816 au 31.12.2020 et sur le montant total des charges 2021 (Fr. 1'095'270.-).

Selon les comptes, après rétrocession aux communes, le coût par habitants s'élève à 14.70.-.

La Commune de Servion a payé Fr. 32'740.- à titre de contribution aux charges des AAS pour l'exercice 2021. Ce montant est défini sur la base du nombre d'habitants (Fr. 16.15 par habitant pour 2020).

Les détails sur les activités de l'ARAS sont disponibles dans son rapport d'activité.
www.arasonlavaux.ch

Plan canicule 2021

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures Anormalement élevées, liées à un réchauffement Important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou plusieurs semaines.



En Suisse, l'avis canicule est émis par MétéoSuisse lorsqu'il prévoit, pendant 3 jours consécutifs au moins, un indice de chaleur supérieur à 90, ce qui correspond à des températures diurnes supérieures à 33°.

Depuis 2009, l'Etat de Vaud dispose d'un « plan canicule » qui a pour mission de protéger la santé de la population des effets de ces vagues de grandes chaleurs.

Ainsi chaque année, au printemps, le secrétariat communal est appelé à prévoir l'organisation au niveau communal et à mettre en place les structures adéquates. Un feed-back doit être transmis à la Préfecture.

En premier temps, un recensement des personnes à risque est établi de concert avec le CMS d'Oron. Chaque Senior de 75 ans et plus reçoit ensuite un courrier le renseignant sur le fonctionnement du plan canicule et sur les précautions à prendre ainsi que sur les modalités à suivre. Un questionnaire est joint pour les personnes vulnérables par lequel elles sont appelées à requérir formellement une demande d'aide en cas de fortes chaleurs.

Depuis quelques années, la procédure d'application sur le terrain s'est considérablement « professionnalisée » et les connaissances ainsi que les compétences exigées en matière de soin et de santé ont contraint la Municipalité à faire appel au soutien de la protection civile régionale pour les visites à domicile.

En 2021, malgré quelques pics de température, le plan canicule n'a pas été activé.

Les phases et niveaux du plan canicule

NIVEAUX	DEFINITIONS	MESURES ET MOYENS
Veille	Du 1 ^{er} juin au 31 août	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseils partenaires et population ➤ Récolte des données 1x/jour
Mise en garde	Canicule prévue ≥ 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiqué de presse ➤ Contacts réguliers entre partenaires
Canicule persistante	Canicule intense et/ou de durée \geq jours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiqué de presse ➤ Renforcement hotline santé ➤ Actions institutionnelles (hôpitaux, soins à domicile, etc.) ➤ Visites communautaires
Canicule sévère Etat de crise	Canicule $\geq 7-10$ jours	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiqué de presse ➤ Renforcement de la hotline santé ➤ Actions institutionnelles ➤ Visites communautaires

7.2. Accueil Petite Enfance Région d'Oron (APERO)



Communes membres du réseau APERO

Corcelles-le-Jorat	Montpreveyres	Syens
Essertes	Oron	Vucherens
Forel (Lavaux)	Ropraz	Vulliens
Jorat-Mézières	Savigny	
Maracon	Servion	

Descriptif des structures d'accueil

Au 31 décembre 2021, l'APERO comptait les structures d'accueil suivantes :

Lieux d'accueil	Noms et types des structures	Nbre de places
<i>Accueil pré scolaire</i>		
Oron-la-Ville	Liloane (Garderie nurserie)	44
Carrouge	Les Libellules (Garderie nurserie)	22
Forel (Lavaux)	Gribouille (Garderie nurserie)	22
Savigny	Cabolle (Garderie nurserie)	44
<i>Ces structures offrent 22 à 84 places, de 06h30 à 18h30 (midi compris) du lundi au vendredi.</i>		

Accueil parascolaire		
Forel (Lavaux)	La Croc (UAPE)	39
Mézières	Meli-Melo (UAPE)	36
Oron-la-Ville	L'Ilot (UAPE)	87
Savigny	Les Potirons (UAPE)	114
Servion	Caban'air* UAPE	96
<p>Ces structures offrent 36 à 114 places, selon les modules, matin, midi et soir du lundi au vendredi.</p> <p>* Cette structure UAPE se situe dans le collège des Gollies à Servion. C'est également la seule à être ouverte durant les vacances d'été.</p>		

Délégués des Communes au Comité directeur en 2021

Communes	Membres	Fonctions
Municipaux		
Forel (Lavaux)	Michel Godat	Président
Savigny	Jean-Claude Rochat > 30.06.21 Christian Aeschlimann	Membre
Jorat-Mézières	Muriel Prédi	Membre
Oron	Richard Romain	Membre
Servion	Yves Boand	Membre
Délégués		
	Anne-Cécile Uldry	Membre
	Patricia Grossglauser	Membre

Membres avec voix consultatives

Isabelle Guzzon	Directrice opérationnelle
Chrystelle Monney	Responsable des finances
Isabelle Lorenz	Secrétaire

Du côté opérationnel, les bureaux du réseau occupent deux appartements situés au 1er étage du bâtiment communal du Chemin du Centre 6 à Servion ainsi que deux salles dans les combles de ce même bâtiment.

En 2021, l'assemblée des délégués de l'APERO a été convoquée à deux reprises, le 23 juin pour l'adoption des comptes et le 28 septembre pour l'adoption du budget 2022.

Le Comité directeur, s'est réuni en fonction des besoins dans les bureaux de Servion, afin de traiter les affaires courantes.

A cela se sont ajoutées les séances des diverses commissions et les visites dans les différentes unités.

La Commission de gestion est composée de trois membres désignés sur la base d'un tournus annuel selon l'ordre alphabétique des Communes non représentées au Comité directeur.

Pour 2021, les frais de fonctionnement du réseau APERO ont coûté aux Communes Fr. 150.00 par habitant (Fr. 100.00 en 2020 et Fr. 120.00 en 2019).

Libellé	APERO Budget 2022		APERO Compte 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures d'accueil	10 790 559,20	7 364 250.00	8 733 819,18	6 599 834,99
Accueillantes en milieu familial	2 689 590.20	2 130 900.00	2 311 000.59	1 837 802.73
Réseau APERO	997 550.00	4 982 550.00	1 103 808.01	3 710 990.06
	14 477 700.00	14 477 700.00	12 148 627,78	12 148 627,78

Accueil en milieu familial (AMF) pour tous niveaux d'âge

Aux structures citées précédemment, s'ajoute le réseau de 55 accueillantes en milieu familial (AMF ou mamans de jour). Ces lieux d'accueil sont répartis au sein des différentes Communes affiliées au réseau APERO.

L'accueillante en milieu familial prend en charge des enfants de 0 à 12 ans à son domicile sur la base d'une autorisation officielle.

Pour ce type de structure, le rôle des coordinatrices est de mettre en contact les parents et les accueillantes. Elles assurent la surveillance des placements en procédant à des visites régulières au sein des familles d'accueil et elles garantissent la formation continue des accueillantes. Elles ont un rôle de médiatrice pour, si nécessaire, régler les différends qui pourraient intervenir entre les parents et les familles d'accueil.

Accueil en structure privée

A Servion, le jardin d'enfants « Les P'tits Loups » accueille les enfants de 2.5 ans à 5 ans du lundi au vendredi.

Services industriels

7.3. Service des eaux - AIESFE



Depuis juillet 2012, à la suite de la fusion, l'ensemble de la gestion du réseau de distribution d'eau du territoire de la Commune de Servion est confiée à l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion-Ferlens-Essertes (AIESFE). Cette Association est composée de délégués issus des Municipalités et des Conseils communaux et généraux des Communes membres.

L'Association AIESFE est autofinancée, ses ressources ordinaires proviennent de la vente de l'eau et des différentes taxes prélevées auprès des abonné(e)s alimenté(e)s par le réseau de l'Association.

Les résultats des analyses effectuées sur le réseau par le laboratoire cantonal sont transmis à la Municipalité. Ils sont consultables sur le site de la Commune sous l'onglet pilier public.

L'eau distribuée sur le territoire communal est conforme aux normes en vigueur. Elle est considérée comme étant « moyennement dure ».

Les précipitations enregistrées pour 2021 sont de 1'144 mm. Les pluies fréquentes de janvier ont entraîné des cumuls de précipitations, alors que celles de février, mars et avril, sont déficitaires. Mai est resté pluvieux et frais alors que juin a enregistré beaucoup de pluie en peu de temps et de la grêle. Juillet a été exceptionnellement humide. Les mois d'août, septembre, octobre et novembre ont eu des précipitations inférieures à la moyenne.

Le Comité de direction s'est réuni à 8 reprises et le Conseil intercommunal 3 fois. L'année 2021 s'est bien passée et seules 6 fuites ont dû être traitées. Une cinquantaine de compteurs électroniques ont été posés.

L'AISFE a acheté 26'143 m³ à Fr. 1.60.- et vendu 13'120 m³ à Fr. 0.40 d'eau à l'AIEJ.

Elle a vendu 181'082 m³ pour Fr. 500'560.00 aux abonnés et à la commune d'Auboranges, ce qui est proche du budget. Le prix du m³ est passé de Fr. 2.00 à Fr. 2.30.

Les quantités d'eau vendue aux différents villages :

Essertes	24'524 m ³
Servion	119'487 m ³
Ferlens	18'523 m ³
Auboranges	18'548 m ³
Total	181'082 m ³

En 2021, l'AIESFE a procédé au remplacement de la conduite d'eau potable longeant le Chemin Aux Channey à Servion.

Dans l'entretien courant, les chambres de captage Boulanjux et Tavanesses ont été rénovées.

Depuis le 1er juillet M. Loïc Breitenstein employé communal de Jorat-Mézières a repris le poste de fontainier pour l'association.

Une étude a été réalisée par le bureau Herter & Wiesmann pour la liaison entre Montpreveyres et Les Cullayes.

7.4. Téléréseau communal



Le téléreau alimentant le village de Servion est géré par les services industriels de la ville de Lausanne, en l'occurrence par Citycable. L'équipement reste toutefois propriété de la Commune qui a en charge son entretien financé par une rétrocession sur le prix des abonnements et par les taxes de raccordement des nouveaux bâtiments.

Le village de Les Cullayes n'est quant à lui pas raccordé au téléreau communal. Afin de remédier à cette lacune, une offre avait été demandée mais considérant l'importance des coûts à charge de la Commune et des propriétaires qui auraient dû entreprendre sur leur parcelle les travaux nécessaires et s'acquitter des taxes de raccordement, la Municipalité s'est vue contrainte de renoncer à équiper ce village ceci d'autant plus que les technologies actuelles sont en perpétuelle évolution.

Les deux villages ont la possibilité d'obtenir Internet, la téléphonie et la télévision par le biais de Swisscom qui offre un raccordement Internet de haut débit aussi bien à Servion qu'à Les Cullayes permettant aux habitants des deux villages de bénéficier de la télévision et de toutes les technologies de dernière génération qui s'y rattachent. Durant l'année 2021, Swisscom a procédé à des travaux d'amélioration de ses installations, dont notamment le remplacement d'une partie de son réseau en cuivre par de la fibre optique, la fin des travaux est prévue pour 2022.

7.5. Service du gaz

La Commune est desservie en gaz par la société Holdigaz Prestations SA.

Les propriétaires qui souhaitent raccorder leurs bâtiments au réseau du gaz peuvent prendre contact avec elle pour demander une offre.

8. Informatique et cybersécurité

Pour donner suite à des attaques informatiques dans diverses communes du canton courant 2021, la Municipalité a invité, lors du Conseil communal du mardi 12 octobre 2021, M. Gilbert Cuttelod afin qu'il expose aux conseillères et conseillers, une présentation de l'état actuel du parc informatique de la Commune.

Nous nous permettons de reprendre ci-dessous, son intervention en quelques points :

- Analyse du changement de **serveur** à partir de l'automne 2020.
- Le serveur ayant été installé en 2015 avec une durée de vie de 3 à 5 ans, nécessite une analyse afin de déterminer s'il y a lieu de le changer.

Sécurité :

- Etablissement d'un projet en février 2021, prévoyant une amélioration de la sécurité et une adaptation tenant compte des développements prévisibles.

Applications :

- Les applications servant à gérer les données des habitants, de même que celles relatives à la bourse et aux bâtiments, sont installées sur le serveur situé dans le bâtiment du greffe et ne font pas l'objet de sauvegardes sur internet.
- De manière à garantir la conservation des données, des sauvegardes et synchronisations permanentes sont effectuées sur les installations situées dans le bâtiment de l'ancienne poste relié au bâtiment du Greffe par une fibre optique dédiée ne reliant que ces 2 systèmes.
- Jusqu'ici la Municipalité utilisait « Dropbox » pour le transfert de dossiers de travail. La décision a été prise de renoncer à cette application et de la remplacer par un logiciel ne stockant les données que sur territoire Suisse.
- Suite aux analyses de fin 2020, il a été décidé le changement du serveur. La mise en service du **nouveau serveur** a commencé au début septembre 2021 et se poursuivra jusqu'à mi-novembre.

Les mesures les plus importantes en matière de sécurité déjà opérationnelles à ce jour sont :

- Installation d'un nouveau serveur.
- Installation de 2 Firewall – Antivirus, antispam, filtrage WEB, (aux extrémités de la Fibre optique).
- Installation de 2 NAS (systèmes de sauvegardes incrémentielles, aux extrémités de la Fibre optique).
- Mise en place de la double authentification pour tous les utilisateurs se connectant sur le serveur.
- Blocage de connexions simultanées sur une même session.
- Blocage de toute connexion sur le serveur depuis l'étranger.

Les futures mesures à prendre concerne notamment :

- Le matériel et sur les applications utilisées.
- Le contrôle des accès au serveur et la sensibilisation des utilisateurs.
- La conservation et la protection des données.

Les mesures qui seront mises en place d'ici la fin de l'année 2021 :

- Installation d'un **lecteur de bande** ayant pour but de sauvegarder l'ensemble des données de la Commune et des institutions connectées sur le serveur. Nous pourrions ainsi disposer d'une sauvegarde physique journalière indépendante du serveur.
- Mise en œuvre du diagnostic de cybersécurité avec obtention du label **CYBERSAFE**, avec le concours et le subventionnement de l'UCV (Union des communes vaudoises).
- Mise en place d'une campagne de sensibilisation des utilisateurs/trices sur la base de la méthode **Terranova Security**. La participation à cette campagne sera obligatoire et contrôlée pour toutes les personnes ayant un accès sur le serveur.

Pour conclure :

Le mot de la Municipalité :

Ce rapport relate l'essentiel des travaux et des décisions prises par la Municipalité durant l'année 2021. Il n'est de loin pas exhaustif et ne retrace volontairement pas en détail les innombrables activités journalières nécessaires au bon fonctionnement de la Commune.

La Municipalité se tient volontiers à votre disposition pour tout complément d'information.

Considérant ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :


le Conseil communal de Servion

- vu le préavis n° 03/2022 du 6 mai 2022 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

dans sa séance du 13 juin 2022, décide

- d'approuver les comptes 2021 et d'en donner décharge à la Municipalité ;
- d'approuver la gestion relative à l'exercice 2021 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Cédric Matthey



Le Secrétaire

Christophe Chaillet

Ce rapport de gestion a été adopté en séance de Municipalité du 9 mai 2022.

Municipal responsable : Monsieur Cédric Matthey, Syndic.